



LE CHANGEMENT : UNE URGENCE ABSOLUE POUR TOUS LES SANS PAPIERS

Le Ministère de la Régularisation de Tous les Sans-Papiers soutenu par la **Coordination Nationale des Sans Papiers** appellent toutes les organisations politiques, syndicales, associatives et les citoyens à une manifestation nationale unitaire :

Samedi 17 novembre 2012

Départ à 14 heures Place de Clichy

Nous avons attendu les présidentielles, nous avons attendu les législatives nous avons été reçu au Ministère de l'intérieur, à l'Assemblée Nationale, dans les différentes instances gouvernementales et administratives. Mais de rencontres en commissions, le changement c'est toujours pour plus tard.

Nous dénonçons la politique de Monsieur Valls qui applique la loi CESEDA de 2007. Qui applique la loi d'Eric Besson de 2009. Qui applique les circulaires décidées sous Sarkozy. Nos dossiers continuent à être rejetés et des Obligations de Quitter le Territoire nous sont délivrées.

Nous dénonçons les taxes-racket qui continuent à s'appliquer. 708 € pour un premier titre de séjour. 110 € pour un dossier de régularisation. 110 € qui, en cas de refus, seront perdus.

Nous dénonçons le projet de loi que vient de fabriquer Monsieur Valls qui nous réserve une rétention de 16 heures, en cas d'arrestation, afin de pouvoir reprendre les expulsions au même rythme que sous le « règne » Sarkozy.

Nous dénonçons les projets de Monsieur Valls qui affirme qu'il n'y aura pas plus de régularisations que sous Sarkozy. C'est-à-dire environ 30 000 par an.

La très grande majorité d'entre nous continuera alors à se faire surexploiter par des employeurs peu scrupuleux, avec la complicité de l'Etat. Il est vrai qu'on coûte moins cher. Et la baisse du coût du travail est un objectif du gouvernement.

Le changement c'est urgent et ce n'est pas une circulaire qui réglera la question des immigré(e)s. NOUS EXIGEONS :

- **La régularisation globale et sans conditions de tous les sans papiers par une carte de 10 ans**
- **La suppression du CESEDA et de toutes les lois et décrets sur l'immigration. La suppression des accords bilatéraux**
- **Le démantèlement de l'agence Frontex**
- **La fermeture des centres de rétention administrative**
- **L'arrêt des contrôles au faciès et des expulsions**
- **Le respect du droit d'asile**
- **La liberté de circulation et d'installation pour toutes et tous**
- **La délivrance d'un « droit de circuler » aux Sans-Papiers dont les dossiers sont en cours d'examen**

**TOUS ENSEMBLE POUR LA REGULARISATION
GLOBALE DE TOUS LES SANSPAPIERS**

CSP 75, CSP 17e St-Just, CSP 93, CTSP Vitry, Droits Devant !